Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (1975)

Heft: 310

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand N° 310 20 mars 1975 Douzième année

Rédacteur responsable : Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc Abonnement pour une année: 40 francs

Administration, rédaction: 1002 Lausanne, case 1047 1003 Lausanne, Saint-Pierre 1 Tél. 021 / 22 69 10 C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro:

Rudolf Berner Claude Bossy Jean-Daniel Delley

310

La relance

La récession s'installant, on exige de tous côtés que l'Etat (Confédération, cantons, communes) favorise la relance.

Que le mot passe dans toutes les bouches est significatif! Il n'y a pas si longtemps ceux qui — nous en étions — parlaient du rôle régulateur du budget des collectivités publiques étaient dénoncés par la droite qui exigeait des économies d'abord! C'est encore le langage de la droite genevoise, irresponsable quoique gouvernementale. C'est ainsi, autre illustration, que l'on voit dans le canton de Vaud, l'Alliance des indépendants publier, probablement aux frais des consommateurs qui achètent Migros, des annonces incantatoires: Halte au chômage! sans craindre de s'encoubler dans ses contradictions : la même Alliance des indépendants a exigé au Parlement des économies féroces qui aujourd'hui se répercutent sur les collectivités locales, sur la capacité de financer des travaux importants, avec pour conséquence d'accélérer directement le chômage.

Il serait bon, sur le sujet de la relance, que le peuple n'ait pas la mémoire trop courte.

Dès lors, quelle relance?

Le desserrement du crédit va rendre à nouveau possible des investissements accrus. Remarquons en passant qu'aucune donnée sérieuse n'est fournie, qui explique la liquidité nouvelle, subite du marché. Certes, il y a la baisse du loyer de l'argent aux Etats-Unis, d'où un certain reflux de pétrodollars; mais cela n'explique pas tout; combien de millions étrangers sont-ils investis en obligations et actions suisses, et surtout quelle est la part des capitaux suisses, gérés par les banques ou les multinationales, rapatriés?

Bref, à partir de cette liquidité nouvelle, que faire, ou ne pas faire?

En tout cas ne pas revenir aux anciennes habitudes! Par exemple: abandonner l'aménagement du territoire, légaliser des zones à bâtir pour les vendre aux détenteurs de pétrodollars, respéculer sur les appartements à vendre, etc...

Avant tout, ne pas oublier que le volume des investissements est durablement réduit : illusoire donc de vouloir maintenir l'industrie du bâtiment et du génie civil aux niveaux antérieurs, au vu de la faible croissance prévisible de la population.

En revanche, il faut considérer que l'infrastructure (épuration, équipement hospitalier, autoroutes) n'est pas encore achevée. Même si l'on revoit beaucoup de projets, pour les adapter à la stabilité démographique, il est possible en ce domaine d'aller carrément de l'avant.

Il faut d'autre part éviter à tout prix que baisse trop la consommation intérieure. La protection contre le chômage doit être intégrale, la politique sociale d'autre part ne doit subir aucune régression.

La relance

- qu'elle soit sélective, assurant la priorité à l'équipement collectif,
- qu'elle implique partout la défense du pouvoir d'achat et de la politique sociale,
- qu'elle ne soit pas utilisée, au niveau verbal, par ceux qui sont disqualifiés pour en parler.

Dans un pays au taux d'inflation faible, à la balance des revenus équilibrée, la relance est possible, nécessaire.

Mais pour l'instant, le Conseil fédéral se tait.

DANS CE NUMÉRO

P. 2: Le poids des typographes; p. 3: Bâle-Ville, Neuchâtel et Genève face à la crise; pp. 4/5: Augmentation des rentes AVS: le règne de l'ambiguïté; p. 6: Du pain pour les Chiliens ou des armes pour Pinochet; p. 7: Le carnet de Jeanlouis Cornuz: le portrait des Suisses par Jacques Chessex — « Domaine Public » fait ses comptes; p. 8: Jura: une étape décevante — La semaine dans les kiosques alémaniques: le « Leserzeitung » continue.